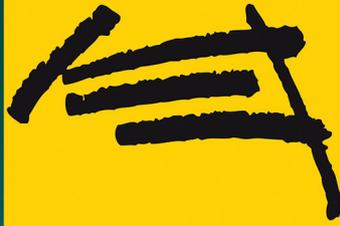


la
cgt

JE VOTE
POUR UNE CGT TOUT-TERRAIN!

FÉDÉRATION
DES CHEMINOTS



HEXAFRET

élections

- CSE -

DU 10 AU 17 AVRIL 2025

ÉLECTIONS CSE HEXAFRET



Depuis des décennies, **la CGT des Cheminots mène le combat** pour sauvegarder et développer un transport public de marchandises par rail. Le scénario de discontinuité, prémédité par la direction SNCF et les gouvernements successifs, a vu la création de 2 entités de droit privé au 1er janvier 2025, dénommées **HEXAFRET ET TECHNIS.**

C'est à l'initiative de la Fédération CGT des cheminots et grâce au rapport de forces instauré par les cheminots que **2 accords dits « de transition » ont cependant été gagnés** pour une durée de 3 ans afin de garantir la continuité des droits des cheminots transférés dans ces 2 entités. Ces accords constituent un «filet de sécurité» dans une situation évidemment complexe.

La CGT continue de contester la liquidation de notre outil public et poursuit d'ores et déjà la bataille pour le retour à un transport de marchandises par fer, dans une **entreprise publique unique : la SNCF.**

LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS REVENDIQUE :

QUE LES ACCORDS DE MAINTIEN DES DROITS SOCIAUX perdurent au-delà de la période considérée.

Le rapport de forces amorcé le 21 novembre 2024 a permis d'obtenir la « sécurisation » pour 36 mois des droits des cheminots transférés dans les 2 entités du FRET.

Pourquoi limiter dans le temps le bénéfice des droits issus de la réglementation SNCF ?

La CGT exige le prolongement indéterminé de ces dispositions.



DE REPOSITIONNER IMMÉDIATEMENT les entités du FRET sur les 23 flux livrés au privé en 2024 ainsi que sur l'ensemble des trafics dédiés.

La perte des 23 flux des trains entiers dédiés et l'interdiction de pouvoir répondre à des appels d'offres sur ce type de marché (autoroute ferroviaire et combiné) pendant 10 ans sont une aberration économique et industrielle.

Nous exigeons que cette interdiction soit levée ! Cela permettrait à HEXAFRET de se positionner, par exemple, sur le premier flux Kombiverkehr donné à la DB (Perpignan-Ludwigshafen).

C'est l'avenir même du site de Perpignan qui est en jeu ! Le chiffre d'affaires pour ce type de flux est de l'ordre de 6 millions d'euros et génère 12 postes d'ADC.

HEXAFRET doit également pouvoir se positionner immédiatement sur tous les nouveaux marchés de flux dédiés, comme l'autoroute ferroviaire atlantique de Brittany Ferries (entre Mouguerre et Cherbourg).

C'est bien la relance de l'activité sur ces trafics qui permettrait de stopper les suppressions de postes de conducteurs à HEXAFRET (26 pour le seul mois de janvier) tout en pérennisant la charge de travail à TECHNIS.

LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS.

L'État doit financer l'embranchement des deux principaux ports de France que sont Marseille et le Havre, au réseau ferré national, en les connectant aux triages ferroviaires existants. Dans un calendrier défini, l'ensemble des ports français doivent faire l'objet du même investissement ;

Nous exigeons la réouverture du tri par gravité sur l'ensemble des triages permettant le développement du wagon isolé ;

Le gouvernement doit produire une loi qui oblige les grands logisticiens comme Chronopost et Amazon à basculer 25 % de leur volume transporté sur le train. Dans ce cas, le financement des embranchements devra aussi être à la charge de l'État ;

Les trains postaux doivent être remis sur les rails ;

L'État doit retravailler une filière industrielle ferroviaire solide, avec comme premier acte concret le raccordement au réseau ferré national de l'usine Valdunes dans le Nord (productrice unique de roues et d'essieux en France), permettant d'irriguer les 16 sites d'Alstom sur le territoire, chargés de l'assemblage des trains ;

L'État et la direction SNCF doivent relancer le train des primeurs entre Perpignan et Rungis, c'est possible ;

La réouverture de la Maurienne est actée pour début avril. Une partie des trafics va repartir, sauf ceux de l'autoroute ferroviaire alpine (AFA). Cette dernière est soumise à une subvention financée par les États français et italiens qui n'ont toujours pas trouvé d'accord. Il est indispensable que cette autoroute ferroviaire reprenne le plus tôt possible.



4

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES CHEMINOTS D'HEXAFRET.

La CGT considère qu'il faut défendre ses conditions de vie et de travail, là où nous travaillons. La création des 2 entités ne doit entraîner aucune dégradation des conditions sociales, mais également aucune dégradation des conditions de travail.

Ainsi, il faut exiger une amélioration des roulements prenant en compte l'équilibre entre temps de travail et temps de repos, une amélioration de la santé au travail, la mise à disposition d'agrès de travail nécessaires à la production, etc.

LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL CHEMINOT (NSTC) applicable à tous les cheminots de la SNCF, de ses filiales et de la branche.

Rassembler les cheminots dans un cadre social de haut niveau quelle que soit leur entreprise et éliminer toute source de concurrence entre salariés visent à atteindre l'objectif d'une entreprise ferroviaire unique et intégrée de service public : la SNCF.

Cela va nécessiter la construction de luttes locales et nationales. Le projet "NSTC" est composé de droits collectifs et de garanties individuelles regroupés en 6 grands blocs reprenant chacun des axes revendicatifs :

- La rémunération • La protection sociale • Le temps de travail
- Les conditions de travail • Les droits sociaux
- La formation et le déroulement de carrière

Plus globalement, **POURSUIVONS LA BATAILLE CONTRE LA CONCURRENCE ET CONTRE LA PRIVATISATION DE TOUTE LA SNCF !**

VOTER CGT C'EST VOTER POUR LA PROXIMITÉ ET LE QUOTIDIEN !

DU 10 AU 17 AVRIL 2025,

JE VOTE POUR UNE CGT TOUT TERRAIN !



5